



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

LE GOUVERNEMENT

7 OCTOBRE 2022

Budget 2023

COMMUNIQUÉ

Table des matières

LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES ASSUME TOUTES SES RESPONSABILITÉS AVEC UN BUDGET DE RÉSISTANCE ET D'ESPOIR 3

CONTACTS PRESSE..... 5

La Fédération Wallonie-Bruxelles assume toutes ses responsabilités avec un budget de résistance et d'espoir

Confectionner un budget pour l'année 2023 n'est, pour aucune entité publique ni pour la plupart des entreprises, associations ou ménages, une tâche aisée.

En effet, la forte inflation liée à la hausse des coûts de l'énergie, l'augmentation des taux d'intérêts et la réduction attendue de la croissance font peser de nombreuses incertitudes sur l'avenir.

Face à ce contexte instable, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est accordé ce vendredi 7 octobre, à l'issue de son conclave, sur un ajustement budgétaire 2022 et un budget initial 2023 qui lui permettent d'assumer ses responsabilités en soutenant résolument ses secteurs.

Ce budget est aussi marqué par la volonté ferme du Gouvernement d'être aux côtés de ses secteurs inquiets face à l'augmentation des factures énergétiques. Le Gouvernement apporte des réponses concrètes et adaptées aux différentes situations afin de leur permettre de résister aux augmentations sans remettre en cause leurs missions.

Ce ne sont pas moins de 150 millions d'euros supplémentaires qui sont dégagés pour les années 2022 et 2023 pour aider les écoles de l'enseignement obligatoire et les établissements de l'enseignement supérieur, les crèches, les accueillantes d'enfants et tous les secteurs de l'enfance, les institutions culturelles, les clubs sportifs, les structures d'aide à la jeunesse... à faire face à leurs surcoûts.

L'utilisation de ces moyens sera mise en œuvre par le Gouvernement, d'une part, au travers d'aides directes via des mécanismes simples, ciblés et rapides à exécuter et d'autre part, via une veille budgétaire est organisée afin d'assurer leur viabilité.

L'augmentation des dépenses qui s'établissent à 14,2 milliards d'euros a, quant à elle, été limitée à l'augmentation des recettes structurelles entre 2022 et 2023. Cela permet de circonscrire un déficit budgétaire sous la barre du milliard d'euros (977 millions d'euros) soit équivalent à celui de 2022 ajusté et inférieur à celui de l'initial 2022.

Par ailleurs, le Gouvernement a souhaité que ces moyens débloqués pour faire face à la crise énergétique n'empêchent pas de réaliser d'autres engagements pris par le passé. En effet, le Gouvernement maintient le cap de sa feuille de route qui se traduit par un souffle complémentaire apporté à divers secteurs et politiques. L'élargissement de la gratuité scolaire à la 1ère et 2ème primaire, de la gratuité des cantines, la poursuite du refinancement de l'enseignement supérieur, du sport, de la culture, de l'enfance, de l'aide aux victimes,... est poursuivi.

Concernant la gratuité scolaire élargie à la 1ère et 2ème primaire, une subvention forfaitaire par élève de première et deuxième année sera accordée à chaque école primaire en compensation de la gratuité des frais scolaires.

Les investissements envers le secteur culturel se poursuivent également, à hauteur de 10 millions d'euros pour le rendre plus résilient. La poursuite du réinvestissement dans les secteurs de l'enfance se poursuit également, pour un budget de 20 millions d'euros.

Le refinancement structurel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique se poursuit au rythme prévu. 20 millions d'euros supplémentaires y sont ajoutés pour 2023, pour un total de 70 millions d'euros annuels.

La mise en œuvre d'investissements pour l'avenir

Comme il s'y était engagé, le Gouvernement a prévu d'opérationnaliser le milliard d'euros complémentaire dégagé en faveur des bâtiments scolaires de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement supérieur non-universitaire pour réussir la transition énergétique et offrir à nos élèves et à nos enseignants, tous réseaux confondus, des infrastructures dignes du 21ème siècle. Le projet de décret sera déposé au gouvernement avant la fin de l'année ; celui sur la réforme de fonds, qui fait suite au Chantier des Bâtiments scolaires, sera déposé dans le courant du premier semestre 2023.

Face aux incertitudes budgétaires croissantes pour toutes les entités pour les années à venir, la volonté du gouvernement est de renforcer la revue des dépenses afin, d'une part, d'utiliser les crédits en analysant consciencieusement leur efficacité et, d'autre part, de contenir le déficit.

« Répondre aux urgences, continuer à investir et contenir le déficit, c'est le triple défi que s'est lancé le Gouvernement dans le cadre de son épure budgétaire élaborée dans un contexte d'incertitudes multiples. Aucun secteur n'est oublié ce qui était indispensable pour les rassurer et leur permettre de poursuivre au mieux leurs actions porteuses de bien-être et de croissance en Wallonie et à Bruxelles »

Contacts presse

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-
Bruxelles Enseignement.

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 478 98 59 96

Olivier Schotte, Porte-parole de Valérie GLATIGNY

Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, de la Recherche
scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse,
des Sports et de la Promotion de Bruxelles

olivier.schotte@gov.cfwb.be

+32 488 48 93 83

Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR

Ministre de l'Éducation

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 476 54 55 75